



## MAIRIE DE LA TOMBE

Canton de Provins

18, rue Grande

77130 LA TOMBE

Tél : 01.64.31.33.50

Mail : [secretariat@latombe77.fr](mailto:secretariat@latombe77.fr)



*Edition janvier 2024*

# La Gazette de Notre Village

## UNE PETITE RECETTE DE CREPES DE CYRIL LINIAC



Ingrédients :

- 250 g de farine
- 3 œufs
- 3 cuillères à soupe de sucre en poudre
- 500 ml de lait
- 1 pincée de sel
- 2 cuillères à soupe d'huile végétale neutre

Vous pouvez aromatiser votre pâte à crêpes avec de l'extrait de vanille, de la fleur d'oranger ou un peu de rhum pour réaliser des crêpes sucrées. Côté salé, la béchamel ou le jambon sont des alliés de taille.



Préparation :

1. Dans un saladier, mélangez la farine, le sucre et la pincée de sel.
2. Ajoutez les œufs un par un, prenez le soin de bien mélanger au fouet entre chaque.
3. Versez ensuite progressivement l'huile puis le lait. Mélangez le tout.
4. Aromatisez la pâte à crêpes en fonction de vos envies, avec le parfum de votre choix.
5. Laissez reposer au moins 1 heure. Cette étape n'est pas indispensable, il est tout à fait possible de faire cuire la pâte sans repos.
6. Faites cuire les crêpes, environ 10 secondes par face



## Edito du Maire

Chères Tombières, chers Tombiers,

Voici le bilan de 2023 :

Dans le cadre du projet casier pilote, Seine Grands Lacs a fini les travaux de valorisation écologique. Cela est une bonne opportunité pour nous puisqu'ils ont réaménagé une surface importante qui était plus ou moins à l'abandon. Cela redonne un paysage plus chatoyant en réimplantant une végétation locale et en respectant la faune, la flore et la biodiversité. L'autre avantage, Seine Grands Lacs va entretenir ces espaces tout en nous rétribuant un loyer annuel et ce pour une période de 36 ans.

En juin, la vidéoprotection a été installée. Ce projet a été subventionné à hauteur de 80% entre le département, la région et l'état. Cela nous a permis d'avoir notre propre système de vidéo protection pour un reste à charge à la commune d'environ 12k€. Cela ne va pas empêcher tous les risques d'incivilités, cambriolage, etc... mais c'est un bon moyen de dissuasion et un tel système donnera aux gendarmes des indices et / ou informations utiles pour les besoins de l'enquête.

Sur le plan des animations, nous avons fait quasiment une activité par mois. Ce qui pour une petite commune comme la nôtre sans comité des fêtes ou association est une belle performance. Merci à toutes les personnes qui viennent de plus en plus nombreuses.

J'ai eu également beaucoup de commentaires positifs au sujet des illuminations de Noël. Nous allons continuer à enrichir la commune d'illumination et installer un sapin de Noël sur la place de la mairie.

Pour 2024, nous avons notre grand projet de rénovation de la route de Gravon et d'une partie de la rue Grande. Ce projet sera subventionné par un contrat rural. La commission doit se tenir courant avril. J'espère que l'on obtiendra le feu vert de cette commission et que nous pourrons effectuer les travaux avant fin 2024. Nous aurons alors un ensemble de voirie en bon état.

D'autre part, les travaux pour une restauration de la berge en dessous du pont sur la Seine devraient se faire en septembre 2024. J'espère fortement que la date sera respectée. C'est un très vieux dossier.

Nous avons d'autres projets qui seront à faire à compter de 2025 tel que le city stade, création d'un parking et réaménagement du cimetière.

Grande nouveauté, nous allons participer au carnaval intercommunal, le dimanche 10 mars prochain. Nous avons déjà une équipe de bénévoles, merci à eux, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Pour la fête de la musique, nous aurons la chance d'avoir une soirée antillaise organisée par Madame Jacqueline Tamas.

Prenez soin de vous,

MARC CHAUVIN

## Histoire du village

### La commune – Le département

Un décret de l'Assemblée Constituante (le 26 février 1790) avait créé les départements. Effectué sur des cartes datant de 1756, leur tracé était très conventionnel, l'objectif principal étant "l'exercice du pouvoir administratif". Le pays entre Seine et Yonne fut ainsi annexé à la Seine et Marne. Et les villages de la Bassée, qui relevaient depuis si longtemps du baillage de Sens, firent désormais partie du district de Provins.

La mise en place de ce nouveau système demanda un certain temps, car les litiges ne manquèrent pas de surgir, quant au choix des chefs-lieux et aux délimitations territoriales (en 1954, on modifiera encore les limites entre la commune de La Tombe et celles de Marolles et de Misy !).

## Vie de la population

- Promenade du mois



Encore une belle balade de 6,5km pour nos promeneurs malgré ce grand froid.

- **Prochaine promenade**

Nous vous donnons rendez-vous sur la place de l'église le **dimanche 4 février à 9h30.**

- **Les ateliers « carnaval »**

Notre projet est bien avancé. Voici notre thème : les Daltons



Un tracteur, une remorque et un bon groupe de bénévoles plein d'idées (surtout très volontaires) et notre char avance à grand pas ! encore merci à tous ceux qui se mobilient !



Afin d'avancer dans notre projet, nous aurions besoin de chapeaux « haut-de-forme », chapeaux de cow-boy, veste queue de pie et de tout autre accessoire en rapport avec le célèbre Lucky Luke et les daltons. Nous comptons sur votre collaboration. Nous tiendrons évidemment un registre pour que tout matériel prêté vous soit rendu. Merci d'avance pour votre aide.

- **Vœux du Maire**



C'est un grand plaisir de découvrir encore plus de monde d'année en année à l'occasion des vœux du Maire. Nous avons pu déguster les galettes préparées par le boulanger de Sergine qui se trouve chaque mercredi sur la place de l'église de 11h30 à 12h30. Nous tenons à vous remercier de votre présence.

Comme convenu, nous avons profité de cette journée pour remettre la médaille du travail à l'un de nos administrés, Monsieur Laurent Lecamus. Toutes nos félicitations pour toutes ces années de travail.



## Vie dans la communauté des communes

- Stages d'hiver 2024 proposés par la communauté de communes

<u>MATIN</u>	<u>APRES-MIDI</u>
<b><u>Du lundi 12 au vendredi 16 février</u></b>	
Mini Moto à Fontaine Fourches 4 - 7 ans de 10h00 à 12h00	Moto à Fontaine Fourches A partir de 7 ans de 13h00 à 15h00
Cuisine à Jutigny A partir du CE1 e 9h00 à 12h00	Moto à Fontaine Fourches A partir de 7 ans de 15h00 à 17h00
Cirque au gymnase de Donnemarie-Dontilly A partir de 8 ans de 9h00 à 12h00	Mini Circus au gymnase de Donnemarie-Dontilly 5 - 7 ans de 13h30 à 15h30
Eveil à l'Art à la salle polyvalente de Savins 3 - 6 ans de 10h00 à 12h00	Dessin à la salle polyvalente de Savins A partir de 7 ans de 14h30 à 17h30
Découverte de la Nature place de l'église à Gouaix 6 - 12 ans de 9h30 à 12h30	Equitation à Servolles A partir des GS de 14h00 à 17h00
<b><u>Du lundi 19 au vendredi 23 février</u></b>	
Moto à Fontaine Fourches A partir de 7 ans de 10h00 à 12h00	Moto à Fontaine Fourches A partir de 7 ans de 13h00 à 15h00
Activités manuelles à Luisetaines 4 - 7 ans de 9h30 à 11h30	Gourmandises en FIMO à Luisetaines A partir du CP de 14h00 à 17h00
	Equitation à Servolles A partir des GS de 14h00 à 17h00

Stages ouverts des enfants de maternelle jusqu'aux lycéens. Coût de l'inscription : 40 € le stage. Le reste étant pris en charge par la communauté de communes.

Pré-inscription obligatoire auprès d'Aline DUPUIS (sauf mercredi et jeudi matin) :

- ✓ Soit par téléphone au 01 60 67 09 13 ou 06 33 68 25 56 aux heures de bureau
- ✓ Soit au bureau de la Communauté de Communes à Bray sur Seine

Possibilité de télécharger l'inscription sur le site : [www.cc-basseemontois.fr](http://www.cc-basseemontois.fr)

- **Concours de belote**

Le comité des fêtes de Vimpelles organise un concours de belote (en équipe formée) samedi 3 février à 14h. Nombreux lots – inscription : 10€.

- **Salon de l'emploi**

Plus de 40 stands et animations pour vous orienter et vous aider à trouver un emploi, une formation ou une reconversion qui vous ressemble ! Rendez-vous le 9 février au gymnase Henri Leblanc de Bray-Sur-Seine de 9h à 17h.

- **Part'ages games**

Venez jouer, seul, en groupe ou en famille le samedi 10 février à partir de 11h au gymnase Henri Leblanc à Bray-sur-Seine ! Une exposition de Lego sera également présentée. Buvette et petite restauration sur place. Entrée gratuite, inscription au tournoi : 5€. Qualification à 11h, tournoi à 13h et remise de lots à 18h.

- **12<sup>ème</sup> nuit des marioles**

Le comité des fêtes de Vimpelles accueille « Pichols et ses Potes » pour une soirée remplie de rires samedi 24 février à 21h. tarif : 23€. Infos et réservations au 06.80.04.24.94 ou au 06.76.51.82.02.

## Informations diverses

- Ouverture de la mairie : les vendredis de 17h00 à 19h00
- Horaires de la déchetterie de Montereau (1 rue des prés saint martin) :
  - Du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre : lundi, mardi, mercredi, jeudi et samedi : 8h30-12h30/ 13h30-19h, le vendredi : 13h30-19h, le dimanche : 8h30-13h30
  - Du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars : lundi, mercredi, jeudi et samedi : 9h-12h30/ 13h30-18h, le mardi : 8h30-12h30/ 13h30-18h, le vendredi : 13h30-18h, le dimanche : 9h-12h

➤ Numéros d'urgence :

- ✓ Police : 17 ou 112
- ✓ SOS médecin : 3624
- ✓ Pompiers : 18 ou 112
- ✓ Samu : 15 ou 112
- ✓ Violences envers les enfants : 119, envers les femmes : 3919
- ✓ Harcèlement scolaire : 3020, cyberharcèlement : 0800 200 000
- ✓ Gendarmerie de Donnemarie-Dontilly : 01.60.58.20.00

- ✓ Préfecture de Melun : 01 64 71 77 77
- ✓ Sous-préfecture de Provins : 01 60 58 57 77
- ✓ Pharmacie de garde : contacter le commissariat de Montereau ou de provins :
  - Commissariat de Montereau : 01.64.70.44.00
  - Commissariat de Provins : 01.60.52.21.30

➤ Horaires d'ouverture de la brigade de Donnemarie-Dontilly :

- Les lundis, mercredis et vendredis : 14h - 18h (de 8h à 12h à Bray)
- Les mardis, jeudis et samedis : 8h – 12h (de 14h à 18h à Bray)
- Les dimanches : 15h – 18h (9h – 12h à Bray)
- Les jours fériés : 9h – 12h ou 15h – 18h

➤ La Tombe sur internet



Mairie La TOMBE



Mairie de La Tombe (@MairieTombe)



<https://www.latombe77.fr>



la\_tombe\_77

PanneauPocket



*Si vous êtes partisan de l'écologie et souhaitez recevoir la gazette par mail, n'hésitez pas à en faire la demande auprès de la mairie, nous sommes à votre écoute. Un simple mail suffit ! [secretariat@latombe77.fr](mailto:secretariat@latombe77.fr)*

**LE PROVERBE DE FRANCINE**

Si l'amour ne causait que des peines

Les oiseaux amoureux ne chanteraient pas tant

**Ph. Quinault**